

BOURSES DE MAÎTRISE ET DE DOCTORAT

2 bourses de 17 500 \$ (maîtrise)

1 bourse de 25 000 \$ (doctorat)

LA CHAIRE DE RECHERCHE EN PRÉVENTION DE LA CYBERCRIMINALITÉ

La Chaire de recherche en prévention de la cybercriminalité a été créée à l'automne 2018 sous l'impulsion des groupes Desjardins et Banque Nationale. Elle est dirigée par le Pr. Benoît Dupont (CICC). L'ambition de la Chaire est de contribuer à la production de connaissances sur les thématiques suivantes : 1) Cyber fraude : impacts, profils des victimes, systèmes de prise en charge et mécanismes de réponse ; 2) Facteurs de risque et de protection pour les usagers (particuliers, employés, PME, grandes entreprises et organisations); 3) Politiques de cybersécurité et pratiques de cyber-résilience au sein des entreprises (développement, impacts et perceptions) et; 4) Gouvernance de la cybersécurité et de la prévention de la cybercriminalité; 5) Indicateurs de perception des usagers face aux cyber-risques (particuliers et entreprises) et; 6) Méthodes d'évaluation des initiatives de prévention de la cybercriminalité auprès du grand public et au sein des entreprises..

ACTIVITÉS DE RECHERCHE ET IMPLICATION DES ÉTUDIANTS

Ces bourses s'adressent aux étudiants ayant suivi un cursus en criminologie, sciences politiques, sociologie ou tout autre champ disciplinaire pertinent. Une expérience préalable de cours ou de pratique en cybersécurité et prévention de la cybercriminalité est un atout.

Sous la supervision du Pr. Benoît Dupont, les étudiants boursiers effectueront leur recherches en étroite collaboration avec les partenaires industriels. Ces recherches pourront également se dérouler au sein des équipes de travail des partenaires. En outre, les étudiants seront tenus de s'impliquer au sein des autres activités de la chaire, notamment en contribuant au développement de contenu à destination de la communauté des praticiens et des preneurs de décisions, aux activités de diffusion et de mobilisation des connaissances, ainsi qu'à la vie du laboratoire de cybercriminologie.

PRÉSENTER SA CANDIDATURE

Constituer un dossier comprenant :

- Une lettre de présentation signée récapitulant l'intérêt de l'étudiant pour la prévention de la cybercriminalité, un intérêt pour une des orientations de recherche de la chaire (voir ci-dessus), ainsi que ses expériences et compétences dans le domaine (incluant vos coordonnées complètes et courriel) – une page maximum;
- Une copie des notes obtenues dans votre programme actuel;
- Un CV, incluant la liste des réalisations académiques;
- Une lettre de référence.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

Maîtrise

- Projet professionnel (20%)
- Intérêt pour l'un des axes de recherche (20%)
- Motivation pour la prévention de la cybercriminalité
- Rendement académique (20%)
- Rythme de progression dans les études (15%)
- Lettre de recommandation (15%)
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès) (10%)

Doctorat

- Qualité du projet (20%)
- Intérêt pour l'un des axes de recherche (15%)
- Rendement académique (20%)
- Rythme de progression dans les études (10%)
- Lettre de recommandation (10%)
- Assurance de dépôt (Maîtrise) (10%)
- Réalisations académiques (publications, communications scientifiques, participations à des congrès) (15%)

DÉPÔT DU DOSSIER

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF**, à ariane.de.palacio@umontreal.ca
- Le dossier doit être envoyé au plus tard le **15 août 2019**;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Veillez noter que les concours du CICC et de l'École de criminologie sont indépendants. Vous pouvez donc déposer votre dossier aux deux départements si vous êtes éligible. Toutefois, les deux comités se consultent pour ne pas octroyer deux bourses à la même personne.

